ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Premier District, connue comme

KLUMORE IRON WORKS,

Nos 1140 à 1146 rue Tchoupitoulas

Entre les rues Clio et Erato

Avec toutes machines, dépendances et ressources, etc. consistant de l'usine des dites Works.

Morgan State Bank vs Charles Elmer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 97,841 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 septembre 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 15 dans l'îlet borné par les rues Perrier, autrefois Nouvelle Levée, Gaienne, autrefois Erato, autrefois Sarpette, et Tchoupitoulas, sur un plan annexé à un acte passé pardevant W. Christy, ancien notaire en cette ville le 21 avril 1831 et par le même numéro sur un plan de L. H. Pilié, daté du 30 septembre 1890, déposé en l'étude de A. Héro, ancien notaire, en cette ville, comme plan No 64, lesdit lot mesurant 45 pieds, 6 pouces et 7 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 192 pieds et 3 lignes en profondeur, entre lignes parallèles.

Un autre certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le même district et comprenant la propriété ci-dessus décrite, désignée par le numéro 6 sur un plan déposé en l'étude de H. B. Cénas, ancien notaire, en cette ville, comme plan No 25 de son livre de plans No 1 lequel dit lot mesurant 21 pieds, 3 pouces et 6 lignes de la rue Tchoupitoulas, sur 90 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations sur ladite propriété étant connues comme No 1140 rue Tchoupitoulas. Ensemble avec un "roller", un gros "punch", un petit "punch", deux chars, deux bancs, forge, une enclume pour chemin de fer, une flèche, toutes poulies et flèches suspendues au plafond, et toutes autres machines, installations et outils pour en former partie d'une fonderie située sur les lieux ci-dessus, et le tout formant partie des propriétés ci-dessus décrites.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

H. Monroe & Lemann, avocats pour la demanderesse.

18 août—18 25—sept 1 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District

Formant le coin des rues Orléans et Miro.

L'îlet des rues Ste Anne et Galvez.

Emanuel L. Weil vs Edouard Vidaillet et Alfred Deman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 97,596—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 21 septembre 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, etc. situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 243, borné par les rues Miro, Orléans, Ste Anne et Galvez, désigné par le numéro 4 sur un plan par le P. Navarrete, architecte, le 17 octobre 1911, mesurant vingt-huit pieds six pouces de face à la rue Orléans sur quatre-vingt-deux pieds huit pouces et quatre lignes de profondeur et faisant le coin de la rue Orléans et Miro.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions — 1° Comptant, une somme suffisante pour payer la réclamation du demandeur soit $441.66 avec intérêt au taux de 8 0/0 par an, du 18 mai 1910 jusqu'à parfait paiement, 10 0/0 honoraires d'avocat sur le principal et l'intérêt dû, soit $141.66 $44.00 frais de copie du titre, les frais et dépens du procès et de la vente ainsi que les taxes qui en sont dûs sur ladite propriété.

2° L'acquéreur (jusqu'à concurrence du montant de la soumission) assumant le paiement d'un billet de $141.66 (non-escompté) avec la réclamation du demandeur) daté du 1er mai 1910 payable deux ans après date, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an depuis date jusqu'à paiement parfait, garanti par hypothèque du vendeur sur ladite propriété.

3° Et le reste du prix de l'adjudication, s'il y en a, comptant.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Joseph Lautenschlaeger, avocat pour le demandeur.

18 août—18 25—sept 1 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente du contenu et installations, etc d'un Etablissement de Tailleur,

Aussi: Jupes et Corsages pour Femmes, et Chapeaux.

President Investment Co. vs Leo C. Wisner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans—No 97,906—En vertu d'un writ de saisie provisoire, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, et du consentement des parties, je procéderai à vendre à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés le MARDI, 29 août 1911, à 10:30 heures a. m. la propriété ci-après décrite à savoir:

Au magasin No 416 rue St-Charles, le contenu dudit magasin se composant de bureaux, Tables, Chaises, Grands Miroirs, Bloc à Chapeaux, Machine à Coudre, Cabinet, Eventail Electrique, aussi Jupes et Corsages pour Femmes, Présentoir d'Hommes, Chapeaux de Femmes, Installation de Vitrière, Divers articles, selon un inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

J. G. Kittredge, avocat pour la demanderesse.

18 août—18 22 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

ETAT de la Louisiane—Paroisse d'Orléans—En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred J. Grace, Enregistreur du Bureau des Terres d'Etat, daté du 5me jour d'août 1911, et conformément à la loi No 228 des actes de l'Assemblée Générale de 1910, j'offrirai en vente et vendrai à l'enchère publique à la porte principale de la Maison de Cour de la Paroisse d'Orléans, à la Nouvelle-Orléans, Louisiane, SAMEDI, le neuvième septembre 1911, à 11 heures a. m., au dernier et plus haut enchérisseur la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une partie d'un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, rues Gravier, Johnson, Bertrand, Prieur et Perdide, désignée comme lot No — partie du 24, dans l'îlet No 404 ladite partie du lot No 24, mesurant 30 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds.

Conditions de la vente: Comptant pour pas moins de deux cent cinquante dollars.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Baton Rouge, Lne., 8 août 1911.

Approuvé

FRED G. GRACE,

Enregistreur du Bureau des Terres de l'Etat.

15 août—15 22 29 sept 7 16

YEARS EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de magnifiques propriétés de résidence de valeur du Septième District.

Formant le coin des rues Nelson et Fern dans l'îlet des rues Dixième et Bardette.

Terrains mesurant 120'x120

Joseph Kohler vs J. Hamilton Jaffray.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 97,742 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 septembre 1911, à midi, les propriétés ci-après décrites à savoir—

Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, ou de quelque façon en dépendant situés dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le No municipal 347 compris dans les rues Nelson, Fern, Dixième ou Canal Mobile et Bardette, lesdits lots sont désignés par les Nos quinze, seize et dix-sept et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Nelson sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles le lot No quinze formant le coin des rues Nelson et Fern.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur de chaque propriété devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

James B. Rosser Jr. avocat pour le demandeur.

18 août—18 25—sept 1 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Portant les numéros municipaux 5357 et 5359 rue Camp, entre la rue Leontine et l'avenue Peters.

Jacob L. Weil vs Joseph V. McCarron.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 97,708—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 septembre 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 249 borné par les rues Camp, Chestnut, Leontine et l'avenue Peters, désigné comme lot No vingt-cinq sur un devis de Grandjean, voyer, daté du 15 mai 1892 annexé à un acte pardevant E. J. Upton notaire en cette ville, le 20 juin 1892, et mesurant d'après cela trente pieds de face à la rue Camp sur cent dix-sept pieds, onze pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Joseph Lautenschlaeger, avocat pour le demandeur.

12 août—12 18 25—sept 1 8 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant le No municipal 6313 rue Laurel.

L'îlet rue Calhoun et Patton et Audubon Park

Mme Jacques Pelloat et als vs Mme Francine Comange, épouse de Paul Cazalet.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 97,650 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 31 août 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 20 de Bartheville borné par les rues Laurel, Calhoun, Patton et le Parc Audubon, ledit lot cédé par le No Neuf sur un devis en certificat d'arpentage dressé par C. Uncas Lewis, député-voyer de ville, daté du 1er mai 1896 et annexé à un acte passé pardevant J. F. C. Wenck, notaire, le 25me jour de mai 1896, d'après lequel ledit lot mesure vingt-sept pieds de face à la rue Laurel, la même largeur dans le fond sur cent trente-six pieds un pouce et cinq et un quart de lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

W. L. Hughes, avocat pour les demandeurs.

28 juillet—28—août 4 11 18 25 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

ETAT de la Louisiane — Paroisse d'Orléans — En vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Fred J. Grace, enregistreur du Bureau des Terres d'Etat, daté du 5me jour de juin 1911, et conformément à l'acte No 228 des Actes de l'Assemblée Générale de 1910, j'offrirai de vendre et vendrai à l'enchère publique à la porte principale de la Maison de Cour de la Paroisse d'Orléans, à la Nouvelle-Orléans, Louisiane, le SAMEDI, 9 septembre 1911, à 11 heures a. m., au dernier et plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Sud Prieur, sud Jeanson, Cadiz et Upper Line, désigné comme lot No 10 dans l'îlet No 735; ledit lot No 10 mesurant trente (30) pieds neuf (9) pouces six (6) lignes de face à la rue South Johnson, quarante-neuf (49) pieds un (1) pouce dans le fond sur une profondeur de cent trente-huit (138) pied huit (8) pouces (8) lignes sur une ligne de côté et cent trente-sept pieds (137) pieds six (6) lignes sur une ligne de côté et formant le coin des rues Sud Johnson et Upper Line.

Conditions de la vente— Comptant —Pas moins de cent ($100.00) dollars.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Baton Rouge, Lne., 5 juin 1911.

Approuvé

FRED J. GRACE,

Enregistreur du Bureau des Terres d'Etat.

8 août—8 15 22 29— sept 9

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Maria A. Bimmi, veuve de Felippe Liuzza.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 97,239—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont et peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Liuzza exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS O'CONNELL, Greffier.—Guy M. Horner, U. Marinoni, avocats

9 août—9 13 18

AVIS AUX CREANCIERS

Philip Forchier vs Consumers Bread & Baking Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 87,230—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont et peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par George St. Paul, Receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS O'CONNELL, Greffier—Edward M. Robert, avocat.

9 août—9 13 18

VENTES A L'ENCAN — VENTES AL'ENCAN.

Arthur H. Dicks.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Thomas R. Hauer, No 97,681, Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, 6C. C. de D. Division E.

COTTAGE DOUBLE EN BRIQUES,

—AUSSI—

COTTAGE SIMPLE EN BOIS,

JEUDI, le 7 Septembre, 1911, à Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

EN VERTU d'un ordre à moi adressé par l'Hon. George H. Théard, juge de la susdite Cour daté et signé du 3 août 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après, à savoir:—

No 1.—Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui s'y trouvent, situé dans l'îlet borné par les rues Decatur, St-Ferdinand, Chartres et Port, dans le Troisième District de cette ville, ledit îlet est désigné par le No 2, sur un plan de 46 lots de terre déposé comme plan No 61, en l'étude de F. Grima notaire, lesdits lots sont contigus et sont désignés par les numéros 2 et 3 sur le dit plan et mesurant, en mesure anglaise, à savoir: le lot No 2 mesurant 21 pieds 6 pouces (22' 6") de face à la rue Decatur sur une profondeur de 109 pieds 1 pouce (109' 1") sur la ligne le divisant du lot No 1, 102 pieds 1 pouce (102' 1") sur la ligne le divisant du lot No 3 et 20 pieds 3 pouces et 7 lignes (20' 3" 7") de longueur sur la ligne du fond le lot No 3 mesurant 21 pieds 6 pouces (21' 6") de face à la rue Decatur sur une profondeur de 102 pieds 1 pouce (102' 1") sur la ligne le divisant du lot No 4 et 23 pieds 3 pouces et 7 lignes (23' 3" 7") de largeur dans le fond. Cette propriété est connue par le numéro municipal 2707 rue Decatur, consistant d'une bâtisse simple à deux étages dans le fond du lot ayant hangar couvert en ardoise faisant face sur la rue.

No 2.—Un lot de terre situé dans le Faubourg de Washington, Ward Dauphine, Quartier Architectes, District, désigné par le numéro 2 sur un plan particulier dressé par Voltquin, le 9 février 1839, un extrait duquel est annexé à un acte de vente, Fransioli à Favre à Ph. Chabert. Ledit lot de terre mesure 35 pieds 35 pieds de face à la rue St-Ferdinand, entre les rues Moreau et Victoire, autre borne étant la rue Port sur 35 pieds 4 lignes (35' 4") de profondeur et étant partie des lots Nos 7, 8 et 9 de l'îlet No 2 d'après un plan original de cette partie du Faubourg Washington dressé par Joseph Pilié, voyer de ville, le 15 mars 1836, et déposé en l'étude de Félix de Armas, ensemble avec la bâtisse en briques à un étage et cuisine en briques à deux étages construite sur ledit lot de terre et toutes les dépendances. Désignée par les numéros municipaux 544 et 546 rue St-Ferdinand.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer au-dessus du montant de son enchère toutes les taxes sur ladite propriété dues et exigibles en l'année 1911, aussi pour l'acte de vente pardevant Clifford M. Eustis, notaire, et déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

ARTHUR H. DICKS, Encanteur.

Bureau, 437 rue Carondelet.

John L. Feliu, avocat pour la demanderesse.

6 août—6 13 20 27—sept 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Martin B. Roth, et al.

No 95,874—Cour Civile de District Paroisse d'Orléans—Division A.

Cottage Désirable.

JEUDI, le 31 Août 1911, à Midi,

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

EN VERTU d'un ordre à moi adressé par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, daté du 25 juillet 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Deux certains lots de terre et les améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans désignés par les Nos Un et deux dans l'îlet No 653, borné par les rues Féliciana, Robertson, Clonet et Claiborne, et mesurant 62 pieds de face à la rue Féliciana sur 112 pieds de profondeur et formant le coin des rues Féliciana et Robertson. Les améliorations consistant d'un cottage simple convertible en un cottage double et hangar.

Conditions—Un tiers en plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur. La portion de crédit de la dite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son ordre et par lui endossés, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, et 5 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de procès. La dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets. L'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère les taxes sur ladite propriété dues et exigibles en l'année 1911, aussi pour l'acte de vente pardevant E. L. Weil, notaire, 10 0/0 du prix d'achat doit être déposé au moment de l'adjudication avec

ARTHUR H. DICKS, Encanteur.

Bureau, 437 rue Carondelet.

30 juil—30—août 6 13 20 27 31

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, No 96,616, Div. C—Succession d'Edward S. Rapier.

DEUX TERRAINS EXTRA LARGES, A COVINGTON, LNE.

A l'Encan, au Plus Haut Enchérisseur, Sans Limite, JEUDI, 31 Août.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée succession de Edward S. Rapier, décédé, No 96,616, ledit ordre daté et signé du 27 juillet 1911, adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente par enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 31 août 1911, la propriété foncière ci-après décrite à savoir—Tout un certain lot ou parcelle de terre s'étendant et étant situé dans la ville de Covington, Paroisse St-Tammany, Etat de la Louisiane, et plus particulièrement décrit comme lots deux (2) et trois (3) dans l'îlet numéro dix neuf (19) dans la division de Spring de ladite ville de Covington. Lesdits lots mesurant chacun cinquante-trois pieds, cinq pouces (53' 5") de face à la rue Madison et chacune d'une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds (120) et chacun desdits lots mesurant sur la ligne du fond ou arrière, cinquante-trois pieds et sept pouces (53' 7"). Ledit lot numéro deux formant le coin des rues Hancock et Madison. Le tout d'après un plan et plat d'arpentage dressé par Preston Herndon, ingénieur civil et voyer, du 16me jour de mai 1906, de la portion de terre décrite, lequel plan est annexé à un acte de vente passé pardevant Joseph B. Lancaster, notaire pour la paroisse de St-Tammany, le 29 mai 1906.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs devront assumer au dessus et en plus du montant de leur enchère les taxes de 1911 et les frais des actes de vente incluant les frais de tous certificats pardevant J. M. Quintero, notaire; 20 0/0 du prix d'achat (ne portant pas d'intérêt) au moment de l'adjudication par les acquéreurs avec

et Encanteur, 910 rue Gravier.

20 juil—20—août 6 13 20 27 31

Louis C. Spear & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Contenu de la Résidence à Deux Etages,

No 2116 Promenade Carondelet.

SUCCESSION DE JULIUS ANDERSON.

No 92,103—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

EN vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 2 juin 1911 et signé le 8 juin 1911 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. E, le procédéral de vendre à l'enchère publique, sur les lieux, No 2115 Promenade Carondelet MERCREDI, le 23 août 1911, à 10 30 heures a. m., le contenu des lieux ci-dessus consistant de—Lits, Matelas, Meubles de cuisine, Coffre-fort en fer et autres articles de maison, le tout d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur adjudication.

LOUIS C. SPEAR & CO.,

Encanteurs.

L. H. Burns, avocat pour le demandeur.

W. H. Robinson, avocat pour le défendeur.

13 août—13 20 22 23

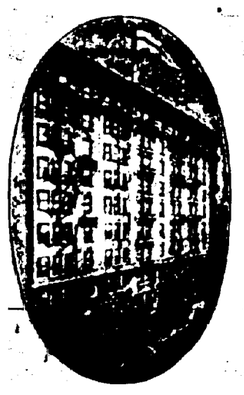

KING EDWARD HOTEL

(HOTEL DU ROI EDOUARD)

—A—

NEW YORK

145 à 155 W. 47th St.

A toucher de Broadway.

"Le véritable Cœur de New York."

350 Chambres. 250 Bains Privés. Absolument à l'épreuve du feu.

TOUS LES AGREMENTS MODERNES.

Chambres seules (Eau courante), $1.50.

Chambres seules et bain, $2.00, $2.50 et $3.00.

Salon, Chambres à coucher et Bain, $4.00 et plus.

Salon, Deux chambres à coucher et bain $5.00 et plus.

Pour chaque personne additionnelle dans la même chambre $1.00 extra

Ecrivez pour demander Livret.

PRIX SPÉCIAUX POUR L'ÉTÉ.

KING EDWARD HOTEL CO.,

JOHN HOOD, Prés. et Mgr.,

Anciennement du New Tifft House, Buffalo et Royal Hotel, Hamilton, Ont.

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.